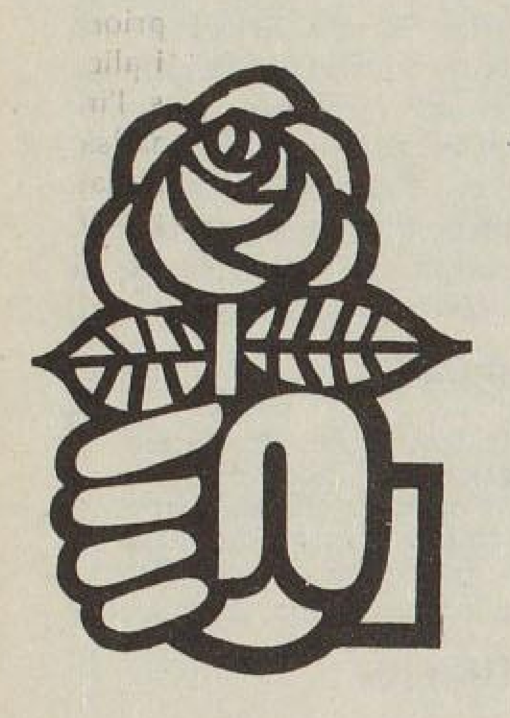
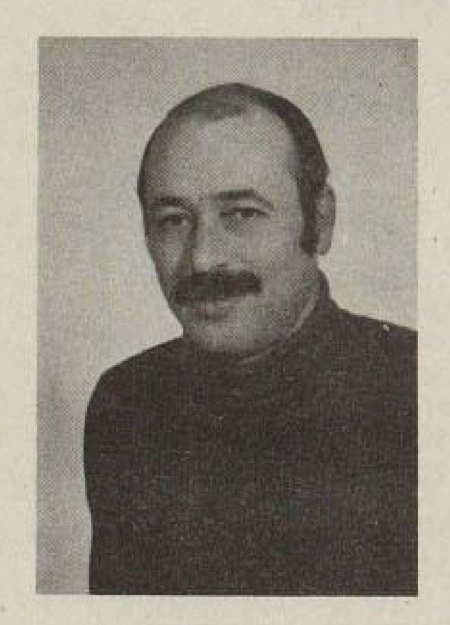


**Jean-Paul FERRIER**
36 ans,
marié - 3 enfants,
Agrégé de l'Université
Maître-Assistant de Géographie
à l'Université d'Aix-Marseille





**Jean-Paul MALEPLATE**
38 ans,
marié - 2 enfants
Contrôleur des P.T.T.

REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egalité - Fraternité

**ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973**
**DEPARTEMENT DU VAR - 3e CIRCONSCRIPTION**

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

Peut-être avez-vous déjà lu nos interventions dans la presse. Peut-être nous sommes-nous déjà rencontrés au cours d'une réunion. Nous avons pu alors vous expliquer le sens de notre projet socialiste.

Peut-être au contraire, cette lettre est-elle notre première rencontre. Elle ne sera alors qu'un moyen bien rapide de vous demander de vous associer à notre action... Mais si vous le voulez, elle peut être le début d'un long chemin ensemble.

C'est en effet parce que nous n'acceptons pas que dans un grand pays développé, l'écart se creuse entre les plus riches et les plus pauvres, laissant dans la misère des groupes entiers de la population (personnes âgées, jeunes sans travail, handicapés, femmes sous-payées ou surmenées, etc.) que nous sommes socialistes.

C'est aussi parce que nous n'acceptons pas non plus que les structures de la société française se transforment sans que la collectivité donne à ceux qui en sont les victimes (rapatriés bien sûr, mais aussi agriculteurs, artisans ou petits commerçants...) les moyens de lutter ou une juste indemnisation.

C'est enfin parce que nous n'acceptons pas que la richesse des plus riches leur donne aussi le pouvoir de décider. Décider de l'école, de la santé, de l'information et de la culture, de la production, du modèle de croissance... C'est-à-dire décider de notre vie, non seulement dans l'entreprise mais dans la rue, dans le quartier ou le village, dans la ville, dans la région, dans notre logement où nous devons savoir et pouvoir vivre libre avec ceux que nous aimons.

C'est donc bien parce que la loi de la minorité des plus riches s'oppose aux aspirations du plus grand nombre que nous devons bâtir les conditions de notre victoire à tous. Cela s'appelle l'Union de la Gauche !

Parce que nous sommes unis — sur un Programme Commun qui nous engage solennellement devant le pays — nous gagnerons, dès aujourd'hui, si vous le voulez.

Ensemble, nous réunirons les conditions pour mettre l'économie au service des hommes, pour maîtriser notre cadre de vie. Ensemble nous changerons la vie.

| | |
|---|---|
| **Jean-Paul MALEPLATE,** | **Jean-Paul FERRIER,** |
| Suppléant. | Candidat. |

# REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES

● **En augmentant le pouvoir d'achat des plus défavorisés**

**Mesures particulières en faveur des salaires les plus bas. S.M.I.C. porté immédiatement à 1 000 F par mois et progressant plus vite que la moyenne des salaires. Suppression des abattements de zone et de toutes les disparités géographiques. Grilles hiérarchiques uniques recouvrant l'ensemble des rémunérations. Echelle mobile des salaires fondée sur un indice des prix établi avec l'accord des organisations syndicales. Allègement des impôts qui frappent les produits de grande consommation. Prestations familiales revalorisées et indexées sur les salaires.**

● **En donnant aux personnes âgées les moyens de vivre décemment**

Ouverture des droits à la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes. Augmentation générale des retraites et pensions qui ne pourront être inférieures au S.M.I.C., et portées progressivement à 75 % du salaire annuel moyen des 10 meilleures années. Fiscalité aménagée en leur faveur.

# Les principales mesures économiques et sociales du Programme commun

● **En donnant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes**

Droits identiques à ceux des hommes en matière de salaires, de formation professionnelle et d'éducation permanente, d'emploi et de promotion professionnelle. Congé maternité porté à 16 semaines. Frais de garde des enfants déductibles de revenu imposable. Construction de 1 000 crèches. Lois sur la famille : divorce par consentement mutuel. Contraception.

● **En améliorant la politique de santé**

Abrogation des Ordonnances de 1967 sur la Sécurité Sociale. Effort prioritaire en faveur du secteur hospitalier public. Arrêt du gaspillage dans l'industrie pharmaceutique, nationalisation, création d'un office national. Remboursement à 80 et 100 % des dépenses de santé, prise en charge à 100 % des dépenses d'hospitalisation.

● **En résorbant le chômage et le sous-emploi**

Réduction du temps de travail, développement de la formation, du perfectionnement professionnel et du recyclage. Augmentation des indemnités de chômage, qui seront au moins égales au S.M.I.C. Nouveaux bénéficiaires comme les jeunes sous premier emploi. Tout licenciement sera accompagné de mesures de reclassement préalables assurant une équivalence de qualification.

● **En modifiant les bases actuelles de la fiscalité**

La fiscalité sera allégée notamment par :
Exonération pour les familles dont le salaire ne dépasse pas le S.M.I.C. Réduction spéciale pour les retraités. Traitement plus favorable aux salaires, traitements et pensions. Suppression de la T.V.A. sur certains produits de première nécessité.
Par contre : lutte effective contre la fraude fiscale. Imposition des profits réels des sociétés. Impôt progressif sur le capital.

# DEMOCRATISER L'ECONOMIE

● **En développant les droits et les pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise**

Réaménagement des cadences, des horaires de travail, des temps de congé. Grille unique de classification et de rémunération couvrant tous les niveaux de la hiérarchie professionnelle. Suppression des discriminations frappant les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés, les immigrés.
Les travailleurs devront être obligatoirement consultés sur toute mesure concernant l'embauche, le licenciement, l'affectation aux postes de travail, les mutations, la classification des travailleurs, la détermination des cadences. Ils pourront intervenir contre toute décision contraire à leurs intérêts. Information complète des travailleurs sur la gestion de l'entreprise (bilan, compte d'exploitation, résultats commerciaux, politique de rémunération, etc.). Autonomie de gestion des entreprises nationales dirigées par un Conseil d'administration composé de représentants élus des travailleurs de certaines catégories d'usagers, et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique. Nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et financier et de grands groupes industriels.

# VOTER SOCIALISTE, C'EST VOTER POUR VOUS

SNEP offset Toulon